

Je ne parlerai pas plus longtemps de tous ces objets précieux : qu'on me permette seulement d'ajouter que tout le courage et le dévouement des personnages dont j'ai parlé plus haut ont eu peu de profit pour l'art. Tout ce qu'ils ont sauvé de tant de monuments du génie artistique de nos pères est tombé, deux siècles après, dans des mains pires encore que celles du baron des Adrets. La révolution a fait main basse, en 1792, sur eux. Si elle avait été intelligente, sans passion, et si elle eût compris tout ce qu'ils renfermaient d'enseignements utiles pour l'artiste et pour l'ouvrier, elles les eût réunis dans les musées qu'elle créait ; mais, n'écoulant que ses haines stupides, elle les a jetés, comme un vil plomb, dans les creusets de la monnaie et a détruit ainsi, froidement, les plus beaux chefs-d'œuvre de l'art français, pour gaspiller ensuite les maigres sommes tirées par elle des lingots d'or et d'argent convertis en numéraire. Parmi ces chefs-d'œuvre artistiques, il en est un surtout qui eût dû trouver grâce devant ces modernes vandales, c'est la rose d'or offerte en 1245, par le pape Innocent IV, au Chapitre de Saint-Just, en reconnaissance de l'hospitalité qu'il avait trouvée pendant huit ans dans son monastère, lorsqu'il avait dû fuir l'Italie, où il n'avait plus été en sécurité par suite de la haine implacable de l'empereur Frédéric, son plus cruel ennemi. Cette rose, composée de cinq feuilles d'or garnies de pierreries, portait dans son cœur une cornaline avec une intaille exécutée par un de ces grands artistes que la papauté a toujours protégés. Cette rose n'avait pas de cachet religieux ; sa vue ne pouvait pas offenser ceux qui détruisaient tous les signes du christianisme ou féodaux. Mais elle avait un grand tort à leurs yeux, celui d'avoir appartenu à un monastère ; et on la brisa sans qu'on sache ce qu'a pu devenir la pierre qu'elle renfermait.

L'État cependant s'était réservé, dans la fonte de l'argenterie des églises, tous les camées et les intailles qui ornaient les vases sacrés et les reliquaires. Quelques-uns sont parvenus jusqu'à la Bibliothèque nationale où on les admire encore, mais la plupart ont été volés : A Chartres, c'est même un député à la Convention, qui martelait les reliquaires et détournait, à son profit, les pierres gravées qu'il en détachait.